



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E143091

VALABLE JUSQU'AU

14/05/2026

ÉDITÉ LE

11/07/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/04/2010

Forme juridique :

SAS

DEPUIS LE 04/03/2025

Capital :

4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ST NAZAIRE 521 731 265

Siret : 521 731 265 00026

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5402758

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 314712492000

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 314712492000

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : CSR (COUVREUR SPECIALISE EN RENOVATION ) ENVIRONNEMENT

70 RUE DE LA GOUPILLAIS  
44130 BLAIN

Téléphone : 06 41 61 10 21

Fax :

Portable : 06 41 61 10 20

Site Internet : Sebastien.bernier@bbox.fr

E-mail : sebastien.bernier@bbox.fr

Responsabilité légale :

S-B-V (985 382 183) / BERNIER SEBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité       | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 3132 | Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE | 15/05/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres de toit   | 15/05/2024         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 15/05/2024         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 15/05/2024         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 15/05/2024         |
| o Isolation des combles perdus   | 15/05/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.